

## Recherches sociographiques



EN COLLABORATION, *La recherche au Canada français*

Pierre Saint-Arnaud

Volume 10, numéro 1, 1969

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055455ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055455ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Saint-Arnaud, P. (1969). Compte rendu de [EN COLLABORATION, *La recherche au Canada français*]. *Recherches sociographiques*, 10(1), 134–136.  
<https://doi.org/10.7202/055455ar>

tion politique retenues par les organisations syndicales canadiennes, et dit l'intérêt qu'il voit dans la création des comités syndicaux d'action politique (pp. 201-226).

Deux communications manifestent des préoccupations plus théoriques, celle de Gérard Dion sur la démocratie syndicale (pp. 77-99) et de Bernard Solasse sur le syndicalisme et la participation aux décisions économiques (pp. 171-200).

Une pratique, devenue tradition, de ces congrès consiste à faire commenter les exposés, qui sont généralement le fait d'universitaires, par des syndicalistes et des dirigeants d'entreprise. C'est peut-être la transcription de ces commentaires qui intéresse le plus immédiatement la sociologie du syndicalisme et l'histoire du mouvement ouvrier canadien. Sur nombre de points, l'avenir du syndicalisme, la syndicalisation des secteurs difficilement syndiqués, la rivalité intersyndicale et son opposée l'unité, la formule d'action politique que devraient choisir les syndicats, ces commentaires nous permettent de voir, côte à côte, les thèses, ou à tout le moins les positions, de la CSN d'une part, de la FTQ et du CTC de l'autre.

À ce sujet, il est intéressant de noter la communauté de pensée qui unit les universitaires et les représentants de la CSN et qui, partant, oppose ces deux groupes aux représentants du CTC et de la FTQ. Un examen de la collection complète des ouvrages parus à la suite de chacun des congrès — dont la liste nous est donnée en annexe (pp. 289-293) — nous permettrait de voir si cet accord est permanent ou s'il s'agit au contraire d'un phénomène conjoncturel.

Pierre ROBERGE

*Département de sociologie et d'anthropologie,  
Université Laval.*

EN COLLABORATION. *La recherche au Canada français*, Montréal, Les presses de l'université de Montréal, 1968, 164 p. Textes présentés par Louis BAUDOIN.

Cet ouvrage réunit tous les textes des communications soumises en langue française au colloque de la Section des lettres et des humanités, lors de la réunion annuelle de la Société royale du Canada (juin 1968).

Roger Gaudry, en introduction, rappelle d'abord les grandes étapes de l'autocritique des chercheurs francophones depuis une vingtaine d'années. Il porte ensuite un jugement sur l'ensemble des diagnostics qu'établissent les divers collaborateurs dans leurs secteurs respectifs et il conclut: « Nous avons besoin d'une politique de la science et de la recherche dans tous les champs de la connaissance » (p. 13). Puis figurent une dizaine d'études particulières rendant compte de l'état de la recherche dans les disciplines suivantes: physique, biologie, mathématique, pharmacie, géologie, médecine, psychologie, science économique, relations industrielles, histoire, pédagogie, science juridique, philosophie et littérature.

Dans un exposé préalable, Philippe Garigue examine les « effectifs scientifiques francophones au Québec » et l'« orientation » de leur recherche (p. 16). Sa conclusion: « d'une façon générale, la relation entre la recherche scientifique et la société canadienne-française est dominée par cette séparation entre le contrôle des activités industrielles et les aspirations de développement économique et social de la population francophone » (p. 18). Léon Lortie trace un portrait de la situation dans huit disciplines différentes: biologie, chimie, géologie, mathématique, physique, pharmacie, psychologie, sciences appliquées. Il souligne à la fois les espoirs et les difficultés de la recherche — qui sont variables d'une discipline à l'autre. Son bilan, dans l'ensemble, demeure positif. Jacques Genest trace un portrait analogue pour le compte des sciences médicales: il résume d'abord les obstacles à la recherche — « difficultés financières; obstacles sociaux; obstacles para-constitutionnels » (p. 44-48) —, il passe ensuite aux réalisations, puis aux projets d'avenir.

Jacques Parizeau estime que la recherche en science économique au Québec « n'en est qu'à ses premiers balbutiements » (p. 57). Les milieux de recherche se ramènent essentielle-

ment à trois: « le gouvernement, l'université », et, à une échelle beaucoup plus restreinte, « l'entreprise » (p. 61). Du côté des perspectives d'avenir, Parizeau suggère à la fois la poursuite de la recherche « fonctionnelle » (p. 66) et l'organisation d'une autre recherche pour tenter de « participer à l'élaboration et la transformation de l'analyse économique » (p. 68). Gérard Dion considère que les travaux de recherche en relations industrielles sont imposants et ont été surtout le fait jusqu'ici d'universitaires. Mais ces travaux ne sont pas de qualité égale. « La recherche en relations industrielles est plutôt inarticulée, disparate ainsi que marquée d'une certaine incohérence » (p. 73). Elle est encore « dans un état de sous-développement » (p. 74). Cet état s'explique si l'on considère « la situation des chercheurs, les difficultés inhérentes à leur discipline et les structures d'organisation de la recherche, les ressources disponibles et l'attitude du milieu » (p. 74). La solution d'avenir: « l'établissement d'une politique de recherche » (p. 83).

Fernand Ouellet fait d'abord un « bilan » (p. 88) de la recherche historique au Canada français depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1945. Il esquisse ensuite ce qu'il appelle les « orientations récentes et défis » (p. 92): création de départements d'histoire, mise en place d'un enseignement de l'histoire non québécoise, diversification des approches conceptuelles, adoption progressive du travail interdisciplinaire, etc. De là Ouellet débouche sur l'organisation de la recherche qu'il discute d'un triple point de vue: la « formation des chercheurs » (p. 97), le « financement de la recherche » (p. 97), les « archives » (p. 98). Arthur Tremblay, pour la pédagogie, signale que « le bilan de nos réalisations dans ce domaine est encore assez pauvre » (p. 99). Mais la situation est appelée à changer dans la mesure où l'on « puisera à bon escient dans ce qui est acquis ailleurs » (p. 100), dans la mesure aussi où l'on choisira des « commanditaires valables » pour une recherche pensée dans la ligne des objectifs concrets que poursuit la société québécoise (p. 104-105). Tremblay complète ses affirmations par un aperçu très détaillé de la recherche pédagogique en cours dans les trois catégories d'institutions suivantes: les « universités » (p. 107), les « associations d'éducation » (p. 113), les « administrations publiques » (p. 115). Après une introduction, où il décrit la juste place de même que les rapports nécessaires de la science juridique avec les disciplines connexes, Louis Baudouin examine l'état présent de la recherche dans ce domaine. Trois types d'obstacles: « organiques » (p. 130), « financiers » (p. 131), « psychologiques » (p. 132). Certaines réalisations importantes dans les secteurs du droit public et du droit privé, très peu encore dans le secteur du droit du travail (p. 133-134). Un impératif fondamental: « L'organisation nettement structurée » de la recherche juridique (p. 136). Sur ce point, Baudouin est d'avis qu'il faut « préconiser la création d'un Conseil québécois de la recherche » (p. 137), création qui pourrait idéalement être combinée à celle d'une Commission permanente au sein du ministère de la Justice » (p. 141).

Vianney Décarie croit que, « auprès d'autres secteurs plus favorisés par l'évolution générale de la culture dans le monde contemporain, la philosophie fait assez bonne figure au Canada français » (p. 143). À preuve, selon lui, l'existence de multiples publications — volumes, articles, revues — d'intérêt philosophique. Une « amélioration » s'impose toutefois et Décarie la voit dans le « développement de l'enseignement de recherche, c'est-à-dire celui de la maîtrise et du doctorat » (p. 146). Trois facteurs sont dès lors en cause: « les étudiants de recherche, les professeurs, les conditions de travail, tout particulièrement les bibliothèques » (p. 147). Guy Sylvestre estime que la recherche en littérature canadienne française « en est encore à ses débuts » et qu'« il n'y a là rien d'étonnant » si l'on considère que « la littérature canadienne-française n'a été l'objet d'un véritable enseignement universitaire que depuis quelques années » (p. 149). C'est cet enseignement universitaire, selon Sylvestre, qui a fait apparaître la nécessité de la recherche. « Jusqu'ici difficile et peu abondante, elle (la recherche) devient désormais plus facile et plus nombreuse » (p. 152). Sylvestre entend le démontrer en faisant le point à la fois sur les déficiences et les réalisations nouvelles dans plusieurs secteurs: « histoires de la littérature » (p. 152), « anthologies » (p. 153), « bibliographies et répertoires » (p. 154), « centres de recherches et

publications » (p. 158). En conclusion: « La recherche sur la littérature canadienne-française est désormais engagée, et il n'y a aucune raison de croire qu'elle ne sera pas poursuivie avec vigueur et compétence » (p. 161).

Ce petit volume se ramène, en somme, à un recueil d'informations utiles sur l'état de la recherche en milieu francophone. Il faut toutefois souligner une lacune: aucune mention n'est faite de la recherche poursuivie par des francophones en sociologie, en anthropologie, en géographie également, dans les universités ou en dehors d'elles. Ce sont pourtant trois domaines où, sauf erreur, il existe chez nous à la fois des travaux d'une valeur scientifique indiscutable et des possibilités énormes. Il paraît pour le moins étrange que personne n'en ait soufflé mot dans un ouvrage entièrement consacré à la recherche au Canada français.

Pierre SAINT-ARNAUD

*Département de sociologie et d'anthropologie,  
Université Laval.*

*Une ville à vivre, un colloque sur l'habitat urbain d'aujourd'hui et de demain, Compte rendu de la conférence de l'Institut canadien des affaires publiques tenue en 1967, Montréal, Éditions du jour, 1968, 251 p.*

Comme le programme du colloque dont il est le compte rendu, ce livre est structuré autour de deux thèmes principaux: les problèmes du logement et le développement des villes. Les trente dernières pages présentent quelques éléments de synthèse tels qu'ils se sont dégagés lors des discussions en ateliers, et deux textes supplémentaires.

Dans la première partie, nous trouvons un article d'introduction par Hans Blumenfeld, puis des articles sur le stock de logements au Canada, les besoins en logement dans la zone métropolitaine de Montréal, la conception qu'on se fait du logement, les programmes et les politiques de logement dans certains pays, le rôle de l'État en matière de logement, le financement de la construction des logements, les responsabilités dans le domaine de la construction des logements et l'idée de propriété en rapport avec le logement. Dans la seconde partie, après un texte d'introduction de Robert Auzelle sur les grandes villes et l'urbanisation de l'avenir, sont publiés sept articles sur les vieux quartiers et les banlieues neuves, les problèmes des quartiers détériorés, l'unité de voisinage, les obstacles à la rénovation urbaine, le vieillissement des villes, un programme d'action pour le développement des villes et le rôle des pouvoirs publics en matière d'urbanisme. Dans la troisième partie, certains de ces thèmes sont repris comme pôles de synthèse: la situation du logement, la prise de décision dans le domaine du logement, les unités de voisinage et le développement des villes. S'ajoutent à cela un court article sur l'habitat en trois dimensions et, finalement, un programme pour le logement et la rénovation urbaine dans le Québec par le ministre des finances du Québec.

Cette longue liste des sujets traités laisse bien voir le caractère de *Une ville à vivre*. Ce n'est pas une synthèse fondée sur de longues analyses, ce n'est pas non plus un programme complet d'action dans les domaines du logement et du développement urbain. C'est, plus humblement un ouvrage à la mesure de notre contexte québécois et qui se situe au point critique où les chercheurs et les hommes d'action peuvent le mieux se rencontrer, c'est-à-dire là où l'on pose des problèmes, où l'on formule des questions et où l'on esquisse des cheminements. Parmi les articles descriptifs, ceux qui portent sur la zone métropolitaine de Montréal sont certainement les plus valables.

Marc-A. LESSARD

*Département de sociologie et d'anthropologie,  
Université Laval.*